

Recyclage à l'habilitation électrique Opérations d'ordre électrique BR, BC

DOMAINE : Electricité

REF : MAC/HABELEC/BR/BC

DUREE : 2 jours (10h)

PUBLIC :

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de tension considéré, sur les ouvrages ou les installations électriques, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

PRE-REQUIS :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.)
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

DATE DE MISE A JOUR : 08/06/2021

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les dangers de l'électricité et être capables d'analyser les risques électriques (repérage, identification, évaluation)
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention des risques électriques et savoir les mettre en œuvre
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
- Être capables de mettre en application les mesures de prévention adaptées au risque électrique des ouvrages ou installation concernés
- Être informés de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

DESCRIPTION / CONTENU

Thèmes communs:

- Analyse des accidents et presque accidents: processus et conséquences avérées ou potentielles
- Pratiques professionnelles
- Effets du courant sur le corps humain: électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation: principe, symboles, limites de formalisation
- Evaluation du risque électrique

Thèmes spécifiques:

- Zones d'environnement et leur limites
- Habilitations: limites: analyse des risques et mesures de prévention
- Analyse des risques et mise en oeuvre des principes généraux de prévention
- Protection collective: mesures, équipements et signalisation
- Equipements de protection individuelle: identifier, vérifier, utiliser
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...): risques et mise en oeuvre
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Documents applicables dans le cadre d'une opération
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération.
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposés théoriques
- Mises en situation sur installations électriques de type industriel
- Exercices pratiques

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

- Salle de formation
- Plateau technique entièrement équipée pour la formation théorique et pratique (BT/HT)
- Powerpoint



MODALITES D'EVALUATION

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Evaluations:

- Des Savoirs : par un QCM constitué de plusieurs questions comportant des questions éliminatoires et une obligation de 70 % de bonnes réponses
- Des savoirs faire : à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention

Validation :

- Une attestation de savoir : avis après formation en vue de l'obtention par l'employeur d'un titre d'habilitation électrique

MODALITES ET CONDITIONS D'ACCES

Délais d'accès :

Pour les inscriptions par le compte personnel de formation (CPF) : Un délai minimum obligatoire de 11 jours ouvrés et incompressible est nécessaire entre la validation de la demande d'inscription par l'organisme de formation et l'entrée en formation.

Pour les inscriptions hors compte personnel de formation CPF : Un délai minimum obligatoire et incompressible de 72 heures est nécessaire entre la validation de la demande d'inscription par l'organisme de formation et l'entrée en formation.

Modalités d'accès :

Vous pouvez vous inscrire soit directement par téléphone au 02 52 19 22 22 ou sur le site : www.compteformation.gouv.fr ou sur le site du centre www.altus-developpement.fr

L'inscription sera validée sous réserve du nombre minimum d'inscrit à la formation. (minimum 4 et maximum 10 inscrits)

Accessibilité :

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.